



Ambassade de la République du Sénégal au Canada

-----000-----

COMMUNIQUÉ

Il est porté à la connaissance des ressortissants sénégalais établis au Canada que les passeports issus des opérations d'enrôlement, tenues du **07 avril** au **08 juillet 2025**, sont disponibles pour retrait.

Les personnes enrôlées durant cette période peuvent dès à présent, retirer leurs passeports à l'Ambassade ou par correspondance.

1. Pour les retraits à l'Ambassade: se présenter, muni du récépissé délivré, à la suite de l'enrôlement.

2. Pour les retraits par correspondance : se procurer une enveloppe Xpress Post, y inscrire, à l'emplacement réservé au destinataire, son adresse complète (préciser le numéro de l'appartement, s'il y a lieu), puis la glisser, avec le récépissé, dans une autre enveloppe à expédier à l'Ambassade.

En cas de perte du récépissé, fournir une copie de l'ancien passeport ou de la carte nationale d'identité.

L'Ambassade dégage toute responsabilité liée à une erreur sur l'adresse, et n'enverra aucun passeport par courrier ordinaire.



Fait à Ottawa, le 31 juillet 2025.